

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 septembre 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.



N°17d

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Maires - Adjoints, Mme Nicole ESTERLE, M. Jean-Paul PETIT, Mme Cécile THEVENET, M. Michel CAILLARD, M. Mathieu MOUSSOUR, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Jacqueline RONOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBE, M. Régis DESTRUDEL, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, M. Nicolas MARLIN, M. Thierry GRECK, soit 28 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mme Sylvie DALESME représentée par Mme Violaine BOUILLAGUET jusqu'à 20h20, Mme Nicole LATHIERE représentée par M. Florent PLAS, Mme Anne BOUYER représentée par M. Thomas MADELMONT, Mme Marie-Josée PINTO représentée par M. Henry TURLIER, Mme Judith BERLAND représentée par M. Nicolas MARLIN

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2026 pour le financement des travaux d'égrenage de la scène du Théâtre et le ponçage et la vitrification du sol de l'accueil

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de sa volonté d'entretenir, de moderniser et de pérenniser ses équipements culturels, la Ville poursuit les travaux nécessaires au maintien en bon état du Théâtre, équipement culturel majeur de Tulle.

La présente opération porte sur la remise en état de la scène, avec des travaux d'égrenage et de préparation du support, ainsi que sur la rénovation du sol de l'accueil par ponçage et vitrification.

Ces interventions permettront de préserver les revêtements existants, d'en prolonger la durée de vie et de faciliter leur entretien, tout en améliorant la qualité des espaces accueillant le public et les activités du Théâtre.

Elles s'inscrivent dans une démarche d'entretien régulier et de préservation du patrimoine communal, visant à garantir dans la durée des conditions d'accueil et d'utilisation adaptées aux usagers, aux artistes et aux différents événements accueillis au sein de l'équipement.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 5 296,80 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour
Monsieur Florent PLAS ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote.

1 - Approuve le projet relatif aux travaux d'égrenage de la scène du Théâtre et le ponçage et la vitrification du sol de l'accueil dont le montant s'élève à 5 296,80 € HT.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2026 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

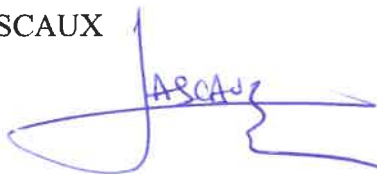
5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télerecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Laurent MELIN



Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX



Transmis au Contrôle de Légalité le : 01 OCT. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 01 OCT. 2026

170-2022026



Théâtre Municipal

Travaux d'égrenage de la scène et de ponçage – vitrification du sol de l'accueil

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 01 OCT. 2026

Date et Réf. de l'accusé de réception : 01 OCT. 2026

D/AD – 29092026

Vu,
Maire,
Laurent MELIN



A Tulle, le 01 OCT. 2026

ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Laurent MELIN, Maire de Tulle, atteste que le théâtre, concerné par les travaux d'égrenage de la scène et de ponçage et de vitrification du sol de l'accueil, pour lequel la Ville sollicite une subvention du Département, est propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,
Laurent MELIN.





A Tulle, le 01 OCT. 2026

<u>Demande de subvention</u> <u>Département</u> Echéancier				
Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux
Égrenage de la scène du théâtre et ponçage/vitrification du sol de l'accueil	6 356,16 €	5 296,80 €	1 324,20 €	25,00%
				2ème semestre 2026

Le Maire,
Laurent MELIN.





A Tulle, le 01 OCT. 2026

Plan de financement

Égrenage de la scène du théâtre et ponçage/vitrification du sol de l'accueil

Partenaires	Financement	%
Département	1 324,20 €	25,00%
Part Ville	3 972,60 €	75,00%
Total HT	5 296,80 €	100,00%

Le Maire,
Laurent MELIN.



Égrenage de la scène du théâtre et ponçage/vitrification du sol de l'accueil

Scène du théâtre :

- Égrenage de la surface de la scène ;
- Préparation et remise en état du support ;
- Travaux permettant de retrouver une surface propre et adaptée à l'utilisation de la scène.

Accueil du théâtre :

- Ponçage du sol existant ;
- Préparation de la surface ;
- Application d'une vitrification adaptée afin de protéger le sol et de faciliter son entretien,
- Finitions nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage.

Ces travaux permettront notamment :

- de maintenir les équipements communaux en bon état ;
- de prolonger la durée de vie des revêtements existants ;
- d'améliorer l'aspect esthétique des espaces concernés ;
- de faciliter l'entretien quotidien des sols ;
- de préserver les conditions d'accueil du public et d'utilisation du théâtre.

Le montant total des travaux est estimé à 5 296,80 € HT.

MAS Magalie

De: LAFAIRE Delphine
Envoyé: mercredi 9 septembre 2026 16:38
À: MAS Magalie
Objet: TR: BON DE COMMANDE TRAVAUX THEATRE
Pièces jointes: BC INVS260148.pdf

De : LAFAIRE Delphine
Envoyé : mercredi 9 septembre 2026 15:57
À : 'sarl.escure@sfr.fr' <sarl.escure@sfr.fr>
Cc : 'bertrand.auneau@sn-lempreinte.fr' <bertrand.auneau@sn-lempreinte.fr>; GENESTE Pierre <pierre.geneste@ville-tulle.fr>
Objet : BON DE COMMANDE TRAVAUX THEATRE

Bonjour
Je vous prie de trouver ci-joint un bon de commande.
Bonne réception.



Delphine LAFAIRE

Secrétariat - Comptabilité
Services Techniques Municipaux
05 55 21 75 23
www.ville-tulle.fr





BON DE COMMANDE

N° INVS260148

Tulle, le 29/07/2026

Pour rappel vos factures doivent être transmises via le Portail

CHORUS PRO : <https://chorus-pro.gouv.fr> en mentionnant

obligatoirement le numéro de bon de commande et le nom du service.

Escure Batifouye

25 avenue Victor Hugo

19000 TULLE

Informations pour le service facturation de l'entreprise

N° engagement **INVS260148**

Service **INVS**

Marché / Contrat : -

SIRET / Budget **21192720700012 - Ville de Tulle**

Adresse de livraison

10 Rue Félix Vidalin CS 30 125

19012 TULLE CEDEX

Adresse de facturation

Service Finances

Mairie de Tulle

10 Rue Félix Vidalin CS 30125

19012 TULLE Cedex

Référence devis et objet

3514 - Travaux Théâtre : égrenage scène Théâtre -ponçage vitrificateur accueil suivant Devis 3514 du 04/03/2026

Reféren	Désignation des besoins ou n° devis	Qté	P.U.	Montant HT	Remise	% TVA
	Travaux Théâtre : égrenage scène Théâtre -ponçage vitrificateur accueil suivant Devis 3514 du 04/03/2026	1,0000	5 296,8000	5 296,80	0,00	20,00 %

Total HT	Taux TVA	Total TVA	Total TTC	Total H.T.	
5 296,80	20,00 %	1 059,36	6 356,16	5 296,80	
				Total Remise	0,00
				Total T.V.A	1 059,36
				Total T.T.C.	6 356,16

Observations

Contact de la commande

Martine Cambou - 05 55 21 73 67 - martine.cambou@ville-tulle.fr

Adjoint Délégué aux Travaux
Jean MOULY.



THEATRE

Devis N° 3514 du 04/03/2026

Page 1/3

Document créé avec Mediabat V.01.25.02.003.

Durées estimées travaux 7 jours

Libelle	Qte	U	PU.HT	Rem.	TVA	Total HT
1 - égrenage scène de théâtre	160.2	M2	15,00 €		20%	2 403,00 €
2 - ponçage vitrification accueil	82,68	M2	35,00 €		20%	2 893,80 €

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	5 296,80 €	1 059,36 €
TOTAL	5 296,80 €	1 059,36 €

MONTANT HT	5 296,80 €
MONTANT TVA	1 059,36 €
MONTANT TTC	6 356,16 €

Validité : 15 jours

Six mille trois cent cinquante-six euros et seize cents

En cas de règlement par virement, veuillez trouver ci-dessous notre RIB :
IBAN : FR7616800089398904244485619 - BIC : AGRIFRPP888
Domiciliation : S.A.R.L. ESCURE BATIFOUYE 25 AVENUE VICTOR HUGO 19000 TULLE

Devis reçu avant exécution des travaux - Bon pour accord

Un acompte de 30 % sera versé à la signature le jour de l'acceptation du devis.

Reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales figurant au verso.

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre.

Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Le règlement s'effectuera à 30 jours.

A la date du 05/03/2026, ce chantier pourrait débuter d'ici le 04/03/2026. Le délai de début de chantier sera modifié selon la date de signature du devis et de réception de l'acompte.

Pour l'entreprise :



Pour le client :

Je verse un acompte de 30 % soit 1 906,85 €

Date et signature précédées de la mention manuscrite :
"Devis reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord"

Le :/...../.....

Nom et signature:



Contractualisation départementale 2026

Annexe au dossier de demande de subvention :

réalisation technique et financière

❖ Rappel

Les projets contractualisés doivent être proposés à la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental.

Pour cela, les éléments suivants doivent être fournis :

- La délibération de la collectivité
- Le dossier technique et financier de l'opération contractualisée
- L'acte d'engagement ou le devis signé par l'entreprise retenue et le maître d'ouvrage
- La présente annexe précisant le calendrier de réalisation du projet, et les dates de demande de versement de l'aide départementale.

❖ Réalisation technique et financière

Maître d'ouvrage : Ville de Tulle

Libellé projet : Égrenage de la scène du théâtre et ponçage/vitrification du sol de l'accueil

Dates de réalisation :

- Notification d'attribution du marché : 2^{ème} semestre 2026
- Réalisation technique : 2^{ème} semestre 2026
- Demande(s) de versement(s) de l'aide départementale :
 - 100 % au 4^{ème} trimestre 2026 soit 1 324.20 € au titre de l'acompte 1 et solde.